

ROYALE CONFRERIE DU MAITRANK d'ARLON

BULLETIN DE PARTICIPATION **55^{ème} CHAPITRE DU 13 mai 2018**

A renvoyer **pour le 25 avril au plus tard** à Robert GEIMER - Trésorier de la Royale Confrérie du Maitrank – 6700 ARLON

Tel : 00 32 63 221 727 (après 18h00) - Adresse mail : tresorerie@confreriedumaitrank.be

Adresse postale : R. GEIMER, rue de Hayange, 38 B-6700 Arlon

La Confrérie

participera au 55^{ème} chapitre de la Royale Confrérie du Maitrank.

Elle sera représentée par membres en robe et membres accompagnants

Participeront au banquet personnes, soit :

Noms et prénoms :

La somme de(50 € x) euros représentant la quote-part de ces personnes sera virée au compte suivant avec indication du nom de la confrérie amie.

IBAN N° BE71 0010 0328 7669 code BIC GEBABEBB de la Royale Confrérie du Maitrank d'Arlon – 6700 ARLON

Le nombre de participants au banquet étant limité à 250 convives et pour sa bonne organisation, la réservation en faveur des membres repris ci-dessus sera annulée si la preuve du paiement de leur quote-part n'est pas parvenue au Trésorier de la Confrérie du Maitrank pour **le 04 mai 2018.**

Le paiement à l'entrée n'est pas admis

Tout repas réservé et non annulé endéans cinq jours précédant le chapitre sera réclamé, même s'il n'est pas consommé.

L'intronisé de la Confrérie sera M.....

Grade dans la confrérie

(La personne intronisée est tenue à participer au banquet, sinon, elle est redevable du prix de la médaille, soit 15 €)

Présentation de la Confrérie (produits) :

Vœux exprimés pour la composition des tables :

MERCI